



### Le devoir des propriétaires

En cas de neige et conformément aux dispositions de la loi cantonale F 3 15.04 (règlement sur la propreté, la salubrité et la sécurité publique), les propriétaires, locataires d'arcades, concierges ou toute autre personne remplaçante, ont le devoir de déneiger les trottoirs jouxtant les immeubles privés. S'il n'existe pas de trottoir, le déblaiement sera effectué le long de chaque bâtiment, sur une largeur de 2m.

Lorsque les propriétaires font enlever la neige de leurs toits, ils doivent placer une barrière devant leurs maisons pendant la durée du travail. La neige enlevée des toits doit être immédiatement évacuée aux frais et par les soins du propriétaire et déversée aux endroits désignés par l'autorité compétente.

### Vacances de février

Du lundi 18 au vendredi 22 février 2019 inclus.

### Action Trois-Chêne pour l'emploi

Chemin De-La-Montagne 136  
1224 Chêne-Bougeries  
Permanence chômage ouverte aux communiens des Trois-Chêne et de certaines communes avoisinantes.

**Horaires:** du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h00. Les après-midis sur rendez-vous. Fermé le vendredi.

T. 022 348 45 72 • F. 022 348 45 92  
3cheneemploi@bluewin.ch

### CAS (Centre d'action sociale) des Trois-Chêne

Hospice général,  
Centre d'action sociale  
des Trois-Chêne

Chemin De-La-Montagne 136  
1224 Chêne-Bougeries  
T. 022 420 44 00 • F. 022 420 44 01

### Horaires d'ouverture:

Lundi, mardi, mercredi et vendredi:  
8h30 – 12h00 / 13h30 – 16h30  
Jeudi: 13h30 – 16h30

### Horaires téléphoniques:

Lundi, mardi, mercredi et vendredi:  
8h30 – 11h30 / 14h00 – 16h30  
Jeudi: 14h00 – 16h30

Les collaborateurs du Centre vous accueillent:

- ils vous écoutent et évaluent votre situation en toute confidentialité;
- ils vous conseillent et vous orientent.

Si vous avez besoin d'aide:

- ils peuvent vous soutenir dans votre gestion administrative et financière;
- ils construisent avec vous un projet réaliste et adapté à votre situation (famille, santé, expériences, intérêts);
- ils évaluent avec vous votre droit à une aide financière en cas de besoin;
- ils vous suivent régulièrement jusqu'à ce que votre situation s'améliore.

Le Centre d'action sociale des Trois-Chêne dessert les communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex. Il fait partie du réseau de centres d'action sociale de l'Hospice général.

**Pour plus d'informations:**  
[www.hospicegeneral.ch](http://www.hospicegeneral.ch)

### Aide et soins à domicile aux Trois-Chêne

imad est chargée d'assurer des prestations de soins, d'aide, d'accompagnement et de répit pour favoriser le maintien à domicile des personnes, tout en préservant leur autonomie. Ces prestations sont fournies à domicile, dans les centres de maintien à domicile et leurs antennes, ainsi que dans les structures intermédiaires, en collaboration avec le médecin traitant, la famille et les proches. L'antenne de maintien à domicile de la région des Trois-Chêne est rattachée au CMD Eaux-Vives.

**Pour tout renseignement et toute demande de prestations, vous pouvez contacter imad au:**

Centre de maintien à domicile  
Eaux-Vives  
Rue des Vollandes 38 • 1207 Genève  
T. 022 420 20 13  
**Horaires:** du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

En dehors de ces heures, les appels sont déviés sur la permanence téléphonique qui répond 24h sur 24h.  
[www.imad-ge.ch](http://www.imad-ge.ch)

favoriser le bien-être, de surveiller l'état de santé en collaboration avec le réseau de soins et de participer à des activités adaptées. La fréquentation est possible à partir d'un jour par semaine.

### Foyer la Seymaz

Les foyers de jour pour personnes âgées participent à la politique publique du maintien à domicile. Ils permettent de rompre l'isolement, d'accompagner et soutenir les proches, de

### Pour tout renseignement:

Foyer la Seymaz  
Chemin du Pont-de-Ville 26  
1224 Chêne-Bougeries  
T.0223485427 • [seymaz@laseymaz.ch](mailto:seymaz@laseymaz.ch)  
[www.laseymaz.ch](http://www.laseymaz.ch)

## Médaille pour chiens

Jusqu'au vendredi 29 mars 2019

Tout détenteur de chiens devra se présenter à la mairie de sa **commune de domicile**, afin de retirer la marque de contrôle officielle de l'année en cours (médaille) en présentant les documents suivants:

- la confirmation de l'enregistrement du chien à la banque de données AMICUS
- l'attestation d'assurance-responsabilité civile spécifique pour "détenteur de chien" pour l'année 2019
- le carnet de vaccination comportant une vaccination contre la rage valide

**La médaille sera remise même en cas de document(s) manquant(s).**

Le chien devra également être porteur d'une **plaquette** à son collier indiquant le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du détenteur.

Le service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) transmet les données relatives aux détenteurs

de chiens du canton à l'administration fiscale cantonale. Cette dernière établit les bordereaux d'impôt et les notifie directement par poste aux détenteurs de chiens.

### Nouveaux propriétaires

Les personnes qui prennent un chien pour la première fois doivent faire enregistrer leurs informations personnelles auprès de leur **commune de domicile** avant de pouvoir faire inscrire leur chien par leur vétérinaire. De plus, tout changement de détenteur, l'exportation d'un chien à l'étranger, ainsi que la mort de l'animal doivent être communiqués à la banque de données.

### Autres informations

[www.ge.ch/chien](http://www.ge.ch/chien)  
[www.amicus.ch](http://www.amicus.ch)

PUBLICITÉ

24h/24 - 7j/7

PFG  
POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES  
Maison Funéraire - Prévoyance  
CAROUGE - PETIT-LANCY  
Tél. 022 342 30 60  
[www.pfg-geneve.ch](http://www.pfg-geneve.ch)

Avec Cuivretout, prenez la bonne direction...

30 ans  
1989 - 2019

**cuivretout**  
LES TOITURES

Route de Chêne 82 - 1224 Chêne-Bougeries | T: 022 781 81 81 | [www.cuivretout.ch](http://www.cuivretout.ch)

Aïkido

Takemusu Dojo

**Ecole d'Aïkido**  
La Voie de l'Harmonie

La Gradelle  
2 cours gratuits à l'essai  
Informations sur :  
[www.takemusu-dojo.ch](http://www.takemusu-dojo.ch)